

# ASSEMBLÉE NATIONALE

# 10ème législature

### **RMI**

Question écrite n° 46991

### Texte de la question

M. Michel Terrot remercie M. le ministre du travail et des affaires sociales de bien vouloir lui faire connaître le montant des fraudes au RMI constatees ces cinq dernieres annees.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaitre le montant des fraudes au RMI constatees ces cinq dernieres annees. La CNAF fournit les elements de reponse suivants. Il s'agit des fraudes averees et constatees par les caisses d'allocations familiales. Seul le montant pour l'annee 1995 est disponible. L'impact de ces fraudes est d'un montant de 27,7 MF. Il correspond a pres de 2 000 cas de fraude se repartissant selon les motifs suivants : omissions, fausses declarations sur les ressources notamment : 1 083 cas ; vie maritale : 209 cas ; escroqueries, faux, usage de faux : 136 cas ; autres motifs : 567 cas. Le poids relatif des fraudes constatees est de 2 pour mille des allocataires et l'enjeu financier de 1,5 pour mille des allocations versees en 1995.

#### Données clés

Auteur : M. Terrot Michel Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 46991 Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales Ministère attributaire : travail et affaires sociales

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 13 janvier 1997, page 86 **Réponse publiée le :** 14 avril 1997, page 1944